

PAR COURRIEL

Sept-Îles, le 31 juillet 2015

**Objet : Correction de la lettre réponse du 12 juin 2015  
150, 1<sup>er</sup> et 10<sup>e</sup> rang à La Reine**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 29 avril 2015 concernant l'objet précité.

Le document demandé est accessible. Il s'agit de :

1. Rapport d'accident technologique daté du 17 juillet 1986 fait par M. Jean-Paul St-Denis du ministère de l'Environnement, 7 pages.

Par ailleurs, vous noterez que des renseignements ont été masqués en vertu des 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 418 964-8888, poste 253.

...2

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Original signé par :*

Nathalie Després  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

p. j.

### ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N°. Référence : 7110-08-86-87080-01

Archives  N°. : U-2

Date de l'événement: 17 juillet 1986  
Organisme impliqué : Perreault Soudure Mobile Inc.  
Adresse :  
Ville : La Reine  
Endroit de l'événement : Perreault Soudure Mobile Inc.

Heure : 14:15

Nb de photos : 6

**Art. 53-54**

Poste: [ ]

Code postal: J0Z 2L0

Code S.P.:

Ville de l'événement : La Reine

N°. de ville : 87080

Produit en cause : Essence

État du produit L/S/G: ( L )

CLASSE	U.N. 1203
3,1	C.A.S.:

Quantité: Approx

Imp.: L

Sans Dév. :

Dév. 600 L

Réc. 560 L

Aspects humains

Sans Objet:

Évacués :  Nb. :

Blessés :  Nb. :

Traités imm. :  Nb. :

Hospitalisés :  Nb. :

Décédés :  Nb. :

SECTEUR : Commercial

Autres/Mixte :

IMPACT : Air  Cours d'eau  Infrastructure d'Intérieur   
Infrastructure Souterraine  Infrastructure de Surface  Milieu Naturel  Aucun

TYPE D'ÉVÉNEMENT : Autres

Sommaire (causes de l'événement) : Camion Ultramar a circulé sur sol mal compacté.

Signalé par **Art. 53-54**

Origine M.E.

Organisme

Appel reçu à:

Tél. : ( )

Date : 17 juillet 1986

Fin de la conversation

#### PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie  Date de sortie:

Urgence-Environnement : Jean-Paul St-Denis, Normand Marier

Organisme impliqué:

Rendu sur les lieux à:

Quitte les lieux à:

Temps total: min

Nb de sorties: 1

Catégorie : 1

Demande d'exécution de travaux

Émissions 115.1

Fonds d'urgence  Coût:

Pér. de traitement: Int.

Responsables municipaux:

Autres: Léonce Deneumoustier

Transféré à (serv. ou code): FER

Zone (M.T.M) :

X:

Y:

Sommaire : Sable de surface enlevé et remplacé. Essence récupérée sera utilisée à des fins domestiques par le propriétaire du garage.  
(Interventions)

Signature: Jean-Paul St-Denis

Date : 22 juillet 1986





Gouvernement du Québec  
 Ministère de l'Environnement  
 Direction régionale de l'Abitibi  
 et du Témiscamingue  
 780, boulevard Rideau (2<sup>e</sup> étage)  
 Noranda, QC J9X 1N9  
 Tél.: (819) 762-6551

**URGENCE**  
 ENVIRONNEMENT QUÉBEC

**Accident technologique**

Organisme PERREAULT SOUDURE MOBILE INC.	Activité Vente ess. Rep. Voitures
Endroit de l'accident La Reine	Date 86-07-17
	Heure 14.15 h

Produit en cause Essence	Quantité 600 litres	Quantité récupérée 560 litres
CONTAMINATION	Eau Eau du puit non potable	
	Air Nil	
	Sol 40 litres	
CAUSE DE L'ACCIDENT	Bris <input type="checkbox"/>	Débordement <input type="checkbox"/>
	Accident <input type="checkbox"/>	Manutention <input type="checkbox"/>
		Négligence <input checked="" type="checkbox"/>
		Autres _____
ACCIDENT	Terminé <input checked="" type="checkbox"/>	Sous contrôle <input checked="" type="checkbox"/>
	Continue <input type="checkbox"/>	Aucun contrôle <input type="checkbox"/>

Si \_\_\_\_\_  
 Or \_\_\_\_\_

**Art. 53-54**

**PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX**

Urgence-Environnement-Québec  
 Jean-Paul St-Denis - Normand Marier

Responsable de l'accident  
**Art. 53-54**

Responsable de l'intervention  
 Jean-Paul St-Denis - Normand Marier

Autres  
**Art. 53-54**

**REMARQUES**

Un camion de la cie Ultramar **Art. 53-54** de La Sarre a reculé sur la surface du terrain mal compacté où étaient enfouis les tuyaux alimentant les deux pompes à essence. Cet accident a eu lieu le 26 juin 1986 (voir feuille)

COÛTS ESTIMÉS

SIGNATURE

DATE 86-07-22



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de l'Abitibi  
et du Témiscamingue  
180, boulevard Rideau (2<sup>e</sup> étage)  
Noranda, QC J9X 1N9  
Tél.: (819) 762-6551



### Accident naturel

#### LOCALISATION

Municipalité		Date	
Propriétaire		Lot	
Adresse		Téléphone	
Longitude	Latitude	Échelle	Topographie

TYPE	Mouvement de terrain <input type="checkbox"/>	Séisme <input type="checkbox"/>	Embâcle <input type="checkbox"/>
	Inondation <input type="checkbox"/>	Frazil <input type="checkbox"/>	Autres _____

Envergure

CAUSE

Pluie <input type="checkbox"/>	Bris <input type="checkbox"/>
Érosion <input type="checkbox"/>	Autres _____

Signalé par

Organisme

Téléphone

Date

#### INTERVENANTS

Urgence-Environnement-Québec

Municipalité

Citoyen

Autres

#### INTERVENTIONS

Type

#### REMARQUES

Coûts estimés

SIGNATURE \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_

Par la suite, une partie de l'essence pompée s'est infiltrée graduellement dans le remplissage de sable mal compacté qui avait été déposé, après l'installation des deux réservoirs sous-terrain de 2000 gallons chacun.

Cette essence s'est infiltrée dans le puits d'eau non potable, et c'est à ce moment que la présence de perte d'essence a été constatée (21 juillet).

Une partie de l'essence a été récupérée dans la proportion de 560 litres sur 600 litres, la partie restante n'est pas détectable à l'oeil nu.

Le représentant du ministère de l'Energie et des Ressources était sur les lieux. Le sable de surface a été enlevé et remplacé par un nouveau matériaux à la satisfaction de l'inspecteur du service de la distribution du MER. L'essence récupérée, après avoir été filtrée sera utilisée à des fins domestiques par le propriétaire du garage.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'M' with a loop at the top and a tail that curves to the right.



Gouvernement du Québec  
 Ministère de l'Environnement  
 Direction régionale de l'Abitibi  
 et du Témiscamingue  
 180 boulevard Rideau (2<sup>e</sup> étage)  
 Noranda QC J9X 1N5  
 Tél.: (819) 762-6557

**URGENCE**  
 ENVIRONNEMENT QUÉBEC

## Accident technologique

Organisme		Activité	
Énoncé de l'accident		Date	Heure

Produit en cause		Quantité	Quantité récupérée
CONTAMINATION	Eau		
	Air		
	Sol		
CAUSE DE L'ACCIDENT	Bris <input type="checkbox"/> Accident <input type="checkbox"/>	Débordement <input type="checkbox"/> Manutention <input type="checkbox"/>	Négligence <input type="checkbox"/> Autres _____
ACCIDENT	Terminé <input type="checkbox"/> Continue <input type="checkbox"/>	Sous contrôle <input type="checkbox"/> Aucun contrôle <input type="checkbox"/>	

Signale par		
Organisme	Téléphone	Date

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX	
Urgence-Environnement-Québec	
Responsable de l'accident	
Responsable de l'intervention	
Autres	

REMARQUES

COÛTS ESTIMÉS
---------------

SIGNATURE \_\_\_\_\_ DATE \_\_\_\_\_





PERREAU  
SOUDURE  
MOBILE  
LA REINE

86-07-17



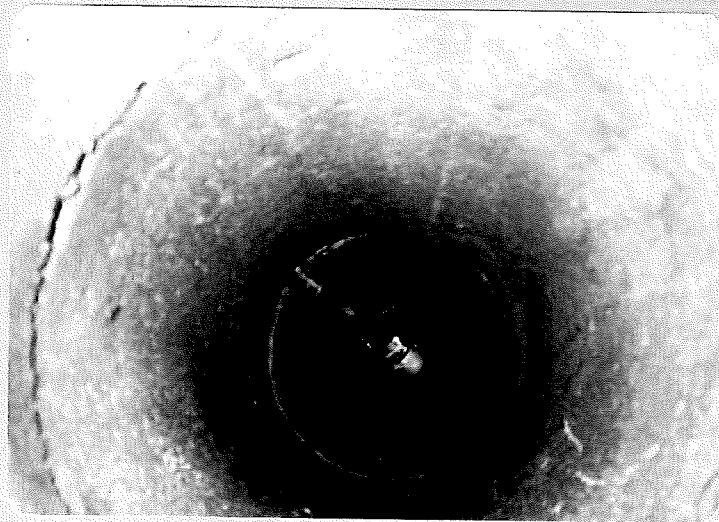
J.P.S.D.



URGENCE  
LA REINE  
PERREAUULT  
SOUDURE  
MOBILE INC.



86-07-17



J.P.S.A